



Réglementation

DOCUMENTS EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Cette fiche propose une liste non exhaustive des documents nécessaires dans la collectivité. L'autorité territoriale doit veiller à leur mise en place et à leur suivi.

LES DOCUMENTS OBLIGATOIRES

Document	Références réglementaires	Objet	Observations
Document unique d'évaluation des risques professionnels	Code du Travail, art. L.4121-1 à L.4121-5 art. R.4121-1 à R.4121-4	Recensement et évaluation des risques dans l'ensemble des services et mesures de prévention mises ou à mettre en place	Document soumis à l'avis de la Formation spécialisée ou, à défaut, du CST Conservation des différentes versions pendant 40 ans
Registre de santé et de sécurité au travail	Décret n° 85-603, art. 3-1 Décret n° 2021-571, art.60	Registre mis à disposition des agents pour y inscrire toute observation et suggestion en matière d'hygiène et sécurité	Réponse et visa de l'autorité territoriale sur le registre Présentation des observations à la Formation spécialisée ou, à défaut, au CST
Registre des dangers graves et imminents	Décret n° 2021-571, art.62	Registre permettant de consigner l'exercice d'un droit de retrait face à une situation de danger grave et imminent	Registre tenu à disposition des membres de la Formation spécialisée ou, à défaut, du CST
Registre de sécurité incendie	Code du travail, art. L.4711-5 et art R.4323-25 Code de la construction et de l'habitation, art. R. 123-51	Registre permettant la consignation des vérifications périodiques obligatoires des équipements, le personnel chargé du service incendie, les consignes générales, les consignes particulières en cas d'incendie et les consignes d'évacuation	
Registre Alerte en matière de Santé Publique et d'Environnement	Code du travail, art. L.4133-1 à LL.4133-5 Art. D4133-1 à D4133-3	Ce document peut être utilisé par un agent ou un représentant de la Formation spécialisée ou, à défaut, du CST souhaitant faire valoir son droit d'alerte en matière sanitaire et environnementale en lien avec les produits ou procédés de fabrication utilisés ou mis en œuvre.	Registre tenu à disposition des membres de la Formation spécialisée ou, à défaut, du CST
Règlement intérieur du CST et de la Formation spécialisée	Décret n° 2021-571, art. 84	Règles de fonctionnement du CST et de la Formation spécialisée	Document soumis à l'avis du CST après avoir reçu les propositions de la Formation Spécialisée si elle est mise en place

Document	Références réglementaires	Objet	Observations
Rapport Social Unique (RSU)	Code Général de la Fonction Publique, art. L. 231-1 Décret n° 2021-571, art. 73	Bilan général annuel sur les données RH des collectivités dont les données relatives à la santé et à la sécurité au travail, et à l'amélioration des conditions et de la qualité de vie au travail	Présenté pour débat en CST Accès des membres de la Formation spécialisée ou, à défaut du CST, aux informations relatives à la santé, la sécurité et aux conditions de travail
Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail (PAPRIACT)	Code du travail, art. L4121-3-1 Décret n° 2021-571, art. 72	Ce document : a) fixe la liste détaillée des mesures devant être prises au cours de l'année à venir (conditions d'exécution, indicateurs de résultat et estimation du coût) b) identifie les ressources pouvant être mobilisées, c) comprend un calendrier de mise en œuvre.	Pour les collectivités de moins de 50 agents, la liste des actions peut être consignée dans le document unique d'évaluation des risques professionnels et ses mises à jour Programme soumis à l'avis de la Formation spécialisée ou, à défaut, du CST
Plan d'évaluation et de prévention des RPS	Circulaire du 20 mars 2014	Méthodologie d'évaluation et d'analyse des facteurs de RPS (questionnaires, indicateurs...), résultat de la démarche et plan d'actions de prévention des RPS	Document à intégrer au document unique
Lettre de cadrage et arrêté de désignation de l'Assistant ou Conseiller de Prévention	Décret n° 85-603 Art. 4	Définition des moyens mis à disposition des assistants/conseillers de prévention	Lettre établie par l'autorité territoriale Document transmis pour information à la Formation spécialisée ou, à défaut, au CST
Lettre de mission de l'ACFI ou convention avec le Centre de gestion	Décret n° 85-603 Art. 5	Définition du cadre d'intervention de l'ACFI (interne ou du CDG)	Document soumis à l'avis de la Formation spécialisée ou, à défaut, du CST
Rapport annuel d'activité du service de médecine préventive	Décret n° 85-603 Art. 26 Décret n° 2021-571, art. 59	Recensement des activités du médecin du travail (nombre de visites, activités du tiers temps médical)	Document transmis pour examen à la Formation spécialisée ou, à défaut, au CST
Fiches de risques professionnels	Décret n° 85-603 Art. 14-1	Recensement des risques dans chaque service de la collectivité et des effectifs exposés à ces risques	Document établi par le médecin du travail Document transmis pour information à la Formation spécialisée ou, à défaut, au CST
Dossier Technique Amiante	Code de la santé publique, art L1334-12-1 et L1334-13 Code de la construction et de l'habitat, art L271-4 Code du travail, art R.4512-11	Document renseignant sur la présence d'amiante et de son état de conservation dans les bâtiments de la collectivité. Les bâtiments dont le permis de construire a été délivré avant 1997 sont concernés par la mise en place de ce document. La collectivité doit faire appel à un organisme spécialisé pour réaliser cette étude	

Document	Références réglementaires	Objet	Observations
Fiches individuelles d'exposition à l'amiante	Code du travail Art. R4412-120	Contenu de la fiche : <ul style="list-style-type: none"> • La nature du travail réalisé, les caractéristiques des matériaux et appareils en cause, les périodes de travail au cours desquelles il a été exposé et les autres risques ou nuisances d'origine chimique, physique ou biologique du poste de travail ; • Les dates et les résultats des contrôles de l'exposition au poste de travail ainsi que la durée et l'importance des expositions accidentelles ; • Les procédés de travail ; • Les moyens de protection collective et les équipements de protection individuelle utilisés. 	Fiche établie pour chaque agent exposé à l'amiante
Fiche individuelle de suivi	Code du travail Art. D4161-1-1	Fiche indiquant les facteurs de risques professionnels auxquels sont exposés les agents en cas de dépassement de certains seuils définis réglementairement	Fiche remise à l'agent à la fin de son contrat de travail ou au terme de chaque année civile Conservation de la fiche pendant 5 ans
Fiches de données de sécurité (FDS)	Code du travail, Art. R4411-73 et R4412-38	Document constitué de 16 rubriques (composition, dangers, propriétés, gestes de 1 ^{er} secours à prodiguer, ...)	Fiche mise obligatoirement à disposition par le fournisseur Transmission au service de médecine préventive
Notice de poste exposant à des agents chimiques dangereux	Code du travail, Art. R4412-39	Rappel des règles d'hygiène applicables ainsi que, le cas échéant, les consignes relatives à l'emploi des équipements de protection collective ou individuelle	Fiche établie pour chaque poste de travail ou situation de travail exposant les travailleurs à des produits chimiques dangereux.
Document Relatif à la Protection contre les explosions (DRPCE)	Code du travail, art. R.4227-52	Recueil d'informations dans le cadre de la protection contre les explosions.	Document à annexer au document unique d'évaluation des risques professionnels
Plan de prévention	Code du travail, art. R.4512-6 et suivants	Définition des mesures de prévention et de protection en cas d'intervention d'entreprises extérieures pour effectuer des travaux « dangereux » (arrêté du 19 mars 1993) ou dont la durée excède 400 heures dans l'année	Document établi et signé par l'autorité territoriale et l'entreprise extérieure
Permis de Feu	Arrêté du 19 mars 1993 en application de l'art R.4512-7 du Code du travail	Définition des mesures de prévention et de protection à mettre en œuvre lors de travaux par points chauds : soudure oxyacétylénique, meulage, ponçage...	Document obligatoire pour les travaux de soudage oxy-acétylénique réalisés par une entreprise extérieure et recommandé pour tous les travaux par « point chaud » réalisés par une entreprise extérieure ou par des agents de la collectivité Document établi sous la responsabilité de l'autorité territoriale

Document	Références réglementaires	Objet	Observations
Protocole de sécurité	Code du travail, art. R.4512-6 et suivants	Dispositions s'appliquant aux opérations de chargement ou de déchargement réalisées par des entreprises extérieures transportant des marchandises, en provenance ou à destination d'un lieu extérieur à l'enceinte de l'entreprise utilisatrice, dite entreprise d'accueil	Document établi et signé par l'autorité territoriale et l'entreprise extérieure
Dossier Intervention Ulérieure sur Ouvrage (DIUO)	Code du travail, art. L.4532-16 et art. R.4532-95 à R.4532-98 et R4412-139	Document réalisé lors de la conception d'un ouvrage regroupant toutes les données de nature à faciliter la prévention des risques professionnels lors d'interventions ultérieures sur l'ouvrage. Il permet de mieux intégrer, lors de la conception et pendant la réalisation d'un ouvrage, les conditions de sécurité des agents qui auront par la suite à en assurer l'entretien et la maintenance (Interventions en hauteur, installation électrique, installation de ventilation, nettoyage des locaux...). Il doit être mis à jour pour : <ul style="list-style-type: none"> • toute nouvelle opération pour laquelle un coordonnateur SPS est requis • tous travaux d'encapsulage et de retrait d'amiante ou d'articles en contenant 	Document établi et complété par le coordonnateur sécurité et protection de la santé (SPS)

LES DOCUMENTS RECOMMANDÉS

Document	Références réglementaires	Objet	Observations
Règlement intérieur		Conditions d'application de la réglementation au sein de la collectivité, notamment en matière de santé et sécurité au travail	Document non obligatoire mais recommandé Document soumis à l'avis du CST
Fiche de poste		Document permettant de définir les missions d'un poste de travail et les principales conditions nécessaires à mettre en œuvre pour les mener à bien	Document pouvant intégrer les principaux risques et mesures de prévention et de protection
Registre des accidents bénins non déclarés		Registre permettant de répertorier tous les accidents, même bénins, avec ou sans arrêt de travail	
Livret d'accueil		Document utilisé en complément de la formation des nouveaux agents, ou du personnel changeant d'activité, sur les consignes en matière d'hygiène et de sécurité au sein de la collectivité	
Plan de continuité de l'activité (PCA)		Plan détaillant la stratégie et l'ensemble des dispositions qui sont prévues pour garantir à la collectivité la continuité de ses activités et les modalités de reprise dans un contexte de crise, de sinistre ou d'un événement perturbant gravement son fonctionnement normal.	Document soumis à l'avis du CST
Protocole de nettoyage		Document définissant de façon précise la fréquence d'intervention, les équipements, les produits et les modes opératoires utilisés pour l'entretien des locaux	

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le Service Conditions de travail :

Tél. : 02 99 23 31 00
Mail : prevention@cdg35.fr

Check List : Documents SST obligatoires et recommandés

Catégorie	Titre		Catégorie	Titre	
Registres Généraux	Document unique d'évaluation des risques professionnel (DUERP)	<input type="checkbox"/>	Risque Chimique	Fiches de données de sécurité	<input type="checkbox"/>
	Registre de sécurité incendie	<input type="checkbox"/>		Consignes d'utilisation (EPI)	<input type="checkbox"/>
	Registre des dangers graves et imminents	<input type="checkbox"/>		Notice de poste (Risque Chimique)	<input type="checkbox"/>
	Registre de santé et de sécurité au travail	<input type="checkbox"/>		Consignes de sécurité ou instructions incendie	<input type="checkbox"/>
	Registre Alerte Santé Publique Environnement	<input type="checkbox"/>		Consignes de sécurité (Risque Biologique)	<input type="checkbox"/>
Prévention	Arrêté de désignation et lettre de cadrage	<input type="checkbox"/>	Autres documents obligatoires (Liste non exhaustive)	Autorisation de Travail (Espace confiné)	<input type="checkbox"/>
	Rapport Social Unique (RSU)	<input type="checkbox"/>		Autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR)	<input type="checkbox"/>
Médecine de Prévention	Bilan d'activité du service de médecine professionnelle et préventive	<input type="checkbox"/>		Titre habilitation (Risque Electrique)	<input type="checkbox"/>
	Fiches des risques professionnels	<input type="checkbox"/>		Autorisation de conduite	<input type="checkbox"/>
Formation spécialisée ou, à défaut, CST	Programme annuel de prévention des risques professionnels (PAPRI Pact)	<input type="checkbox"/>		Qualification FIMO/ FCO	<input type="checkbox"/>
	Règlement intérieur des instances	<input type="checkbox"/>		Fiche sécurité (Milieu hyperbare)	<input type="checkbox"/>
Risque Amiante	Dossier Technique Amiante	<input type="checkbox"/>		Règlement intérieur	<input type="checkbox"/>
	Fiches individuelles d'exposition	<input type="checkbox"/>		Plan de continuité de l'activité (PCA)	<input type="checkbox"/>
Risque Incendie et Explosion	Permis de Feu	<input type="checkbox"/>		Registre des accidents bénins non déclarés	<input type="checkbox"/>
	Document Relatif à la Protection contre les explosions (DRPCE)	<input type="checkbox"/>		Livret d'accueil	<input type="checkbox"/>
Entreprise extérieure	Plan de prévention	<input type="checkbox"/>	Documents recommandés	Protocole de nettoyage	<input type="checkbox"/>
	Protocole de sécurité	<input type="checkbox"/>		Protocole de déclaration et de suivi des accidents du travail	<input type="checkbox"/>
Jeunes Travailleurs	Délibération de dérogation pour l'emploi de jeunes travailleurs affectés à des travaux dangereux	<input type="checkbox"/>		Plan de formation	<input type="checkbox"/>
Bâtiment	Dossier Intervention Ulérieure sur Ouvrage	<input type="checkbox"/>			
Ressources humaines	Fiche de poste	<input type="checkbox"/>			